FLASH INFO - FLASH INFO - FLASH INFO - FLASH INFO - FLASH INFO - FLASH INFO -

Ville de COIGNIERES

Mercredi 5 janvier 2011

Mes Chers Administrés,

La situation climatique exceptionnelle, que nous vivons depuis la mi-décembre, m'oblige à communiquer **pour dissiper tout malentendu** ; c'est l'objet de ce flash d'information.

Certains d'entre vous m'ont fait part de leur incompréhension face aux difficultés rencontrées pour se déplacer sur la commune. A les entendre, ce serait pire à Coignières que dans les communes voisines ! C'est un argument d'autant plus facile à exprimer et à entendre, que les Maires concernés reçoivent de leurs administrés un message à l'identique, qui démontre que nous sommes tous à la même enseigne.

Je ne suis pas un magicien et mes collègues ne le sont pas plus que moi. Il suffit de lire les journaux, d'écouter la radio ou de regarder la télévision, pour se rendre compte que nous sommes toutes et tous dans la même galère.

Au niveau de la commune, **les services techniques ont été mobilisés 10 heures par jour pour tenter d'améliorer la situation sur nos 26 kilomètres de voiries.** Comme la tâche est insurmontable, il existe un plan de déneigement qui fixe des priorités : les axes principaux pour la voirie et les lieux les plus fréquentés pour les trottoirs. En situation à peu près normale, le service est assuré, mais en situation de crise comme celle que nous vivons, la tâche est impossible, et les voies secondaires ne peuvent pas être déneigées comme nous le souhaiterions.

Face à la situation, il appartient à chaque propriétaire de dégager son trottoir, **car c'est la loi**, la Municipalité faisant au mieux là où elle le peut et, en l'occurrence, je tiens à remercier nos hommes de voirie pour l'extraordinaire travail qu'ils réalisent dans des conditions climatiques extrêmement difficiles.

Pour un hiver normal, nous disposons de tous les moyens nécessaires pour faire face : stock de sel et de sable, lame chasse-neige autotractée, etc... Mais, cela ne suffit pas en situation de crise, sachant que :

- **le sel est inopérant, lorsque la température et l'hygrométrie ne s'y prêtent pas ;**
- **le sable est inefficace face à une certaine épaisseur de neige ;**
- **lorsque les chutes de neige se succèdent de manière rapprochée et en abondance, l'intervention du personnel de voirie est inefficace et sans effet.**

Pour conclure, j'écrirais volontiers **qu'à l'impossible nul n'est tenu**, et je suis convaincu que **la très grande majorité d'entre vous le comprend bien**, sachant que je suis tout à fait conscient des difficultés auxquelles vous devez faire face.

Avec mes sentiments très cordiaux,

MAIRIE DE COIGNIERES (Yvelines)

Le Maire

Henri PAILLEUX